

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 13 SEPTEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 13 septembre 2021 à 19h00 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assiste également à la séance, Madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 17 septembre 2021.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 4 juillet 2020 et le palier d'alerte en zone verte pour notre région, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020 dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes :

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le maire.

02. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-09-297

03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 août et des séances extraordinaires du 23 août, 1^{er} septembre et 9 septembre 2021
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 31 août 2021
6. Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 août 2021
7. Correspondance

8. Désignation des signataires des effets bancaires – Caisse Populaire Desjardins
 9. Nomination d'une responsable des services électroniques et des représentants autorisés – Revenu Québec
 10. Dons et/ou aide financière
 11. Paiements de factures
 12. Demande de prix : projet d'éclairage – Croix à Gascons
 13. Demande de prix : travaux de remise en état du terrain du propriétaire du lot 6 035 530 suite à la recherche en eau potable
 14. Demande de prix : laveuse à haute pression
 15. Bail du Cercle des fermières
 16. Demande de prix : réparation unité d'urgence service incendie
- REPORTÉ**
17. Demande de prix : volumes du patrimoine paysager
 18. Demande de prix pour services professionnels : programme d'aide "accélération des investissements sur le réseau routier local" (AIRRL) et le volet soutien
 19. Programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement et accélération
 20. Virements budgétaires 2021
 21. Affectation de dépenses au surplus accumulé
 22. Affectation de dépenses au fonds de roulement
 23. Modification au calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021
 24. Financement temporaire – Caisse Populaire Desjardins (règlement d'emprunt 2021-05)
 25. Suivi du comité MADA
 26. Programme d'aide à la voirie locale – volet soutien
 27. Affaires nouvelles :
 - A) Routes municipales et forestières
 - B) Bâtiment pour paddle-board
 28. Période de questions
 29. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-298

04. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 23 AOÛT, 1^{ER} SEPTEMBRE ET 9 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 août et des séances extraordinaires du 23 août, 1^{er} septembre et 9 septembre soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-299

05. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 AOÛT 2021

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #910982 à #9111134 et des chèques portant les numéros #915212 à #915287, #900548 à #900587 et #403 à #440 (Acceo transphère) et que les comptes à payer au montant de 160 863.56\$ soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2021-09-300

06. DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2021

La directrice générale dépose au conseil municipal l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 août 2021.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu unanimement que l'état comparatif des revenus et dépenses en date du 31 août 2021 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

- ✓ Fondation du CSSS du Rocher-Percé : Lettre de remerciement pour le don accordé
- ✓ Demande de transport organisé pour les pratiques de volley-ball pour les jeunes de la Polyvalente de Paspébiac
- ✓ Ministre des Transports : lettre avisant la municipalité qu'une aide financière maximale de 340 460\$ sera versée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet soutien

2021-09-301

08. DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le maire monsieur Henri Grenier ou en son absence, le maire suppléant, monsieur Denis Langlois, la directrice générale, madame Marie-Pierre Cyr, ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe/Coordonnatrice des services administratifs, madame Mélissa Castilloux Allain soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à l'ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité

La directrice générale, madame Marie-Pierre Cyr ou en son absence, madame Mélissa Castilloux Allain exerceront seules les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité;

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux signatures d'entre eux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-302

09. NOMINATION D'UNE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES ET DES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS – REVENU QUÉBEC

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale :

- à inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de la municipalité à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-303

10. DONS ET/OU AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons aux organismes suivants :

- Centre de prévention du suicide : 100\$
- Polyvalente Mgr Sévigny (correctif) : 341\$ pour les fournitures scolaires

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-304

11. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- TetraTech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 3 720.04\$, avant taxes (résolution 2019-02-112)
- Tourisme Gaspésie : facture reliée à l'adhésion 2021-2022 au montant de 892.40\$, avant taxes

- Monsieur Claude Dionne, évaluateur agréé : facture reliée aux honoraires professionnels pour l'évaluation aux fins d'assurances des propriétés de la municipalité au montant de 10 500\$, avant taxes (résolution : 2020-11-372)
- St-Onge & Assels, avocats : facture reliée au grief 01-2020 au montant de 25 976.52\$ avant taxes
- Consultants O.P.R. Inc. : facture finale reliée au mandat pour services professionnels au projet du Centre multifonctionnel, certificat de paiement no #13, au montant de 9 025\$ avant taxes.
- BMQ : facture reliée au projet de démolition et reconstruction de trottoirs, certificat de paiement no #4 au montant de 27 495.26\$, avant taxes
- Ministère de la Sécurité publique : facture reliée pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2021 en deux versements :
 - Le 30 septembre 2021, au montant de 54 292\$
 - Le 1^{er} décembre 2021, au montant de 54 293\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2021-09-305

12. DEMANDE DE PRIX : PROJET D'ÉCLAIRAGE – CROIX À GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de prix de Berthelot Entrepreneur Électricien Inc. au montant de 6 250\$, avant taxes. Le paiement sera effectué à la réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-306

13. DEMANDE DE PRIX : TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN DU PROPRIÉTAIRE DU LOT 6 035 530 SUITE À LA RECHERCHE EN EAU POTABLE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Construction Jean & Robert pour la remise en état du terrain du propriétaire du lot #6 035 530 suite à la recherche en eau potable au montant de 3 450\$ avant taxes. Le paiement de cette dépense sera fait à la réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-307

14. DEMANDE DE PRIX : LAVEUSE À HAUTE PRESSION

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis de Moteurs C-A Inc. pour l'acquisition d'une laveuse à haute pression au montant de 5 759.94\$, avant taxes, servant au nettoyage des ataras, aux étangs aérés et le nettoyage des entrées de service. Le paiement sera effectué à la réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-308

15. BAIL DU CERCLE DES FERMÈRES

Considérant qu'un bail existe déjà pour la location de locaux par le Cercle des Fermières en date du 17 septembre 2013 et ce, pour une période de dix ans.

Considérant qu'il est de mise de renouveler le bail puisque le Cercle des fermières a déménagé dans des locaux neufs du Centre multifonctionnel;

Considérant l'âge plus avancé des membres, le nombre d'heures exigé en bénévolat sera de 20h au lieu de 40h par mois.

En conséquence, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur Henri Grenier, maire et Madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale à signer le bail avec le Cercle des Fermières et ce, pour une période de dix (10) ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. DEMANDE DE PRIX : RÉPARATION DE L'UNITÉ D'URGENCE – SERVICE INCENDIE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2021-09-309

17. DEMANDE DE PRIX : VOLUMES DU PATRIMOINE PAYSAGER

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par l'Imprimerie des Anses :

- 22 copies – inventaires du patrimoine paysager, vol. 2; \$1 631.30
- 45 copies du guide du paysage, vol. 2; \$911.70

pour un montant total de 2 543\$, avant taxes, payable sur réception de la facture. La Maison de la Culture de Grande-Rivière a remis à la municipalité un montant de 10 000\$ pour les frais encourus pour le projet du patrimoine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-310

18. DEMANDE DE PRIX POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE : PROGRAMME D'AIDE "ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL" (AIRRL) ET LE VOLET SOUTIEN

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la firme Tetra Tech pour des services professionnels en ingénierie concernant la réalisation des plans et devis de routes, dans le cadre du programme PAVL (volet AIRRL) et le volet soutien 2021-2022 au montant de 20 225\$, avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-311

19. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'Aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Port-Daniel-Gascons s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Port-Daniel-Gascons choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- o l'estimation détaillée du coût des travaux

ATTENDU QUE la chargée de projet de la municipalité, madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais;

il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-312

20. VIREMENTS BUDGÉTAIRES 2021

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à effectuer les virements budgétaires suivants pour l'exercice 2021 :

Code 41	Dépenses	Débit
02.13000.340	Publicité - Information	7 000,00 \$
02.13000.419	Services techniques	2 000,00 \$
02.13000.494	Cot. Associations, abonnements	3 500,00 \$
02.13010.522	Ent. Et rep. - Point de service	2 000,00 \$
02.19000.499	Covid-19	28 548,00 \$
02.19000.970	Dons et subventions - O.S.B.L.	14 000,00 \$
02.22000.421	Assurances AAC. Pompiers	627,00 \$
02.22000.650	Vêtements, chaussures, acc.	2 000,00 \$
02.14000.141	Salaire - élection	15 000,00 \$
02.14000.200	Cot. Employeur - élection	1 500,00 \$
02.14000.310	Déplacement - élection	500,00 \$
02.14000.340	Publicité et inf. - élection	2 000,00 \$
02.14000.670	Fournitures - élection	10 000,00 \$
02.23000.494	Associations et abonnements	2 000,00 \$
02.23000.522	Rep. Terrain & bat - sec. Civ.	9 840,00 \$
02.32000.410	Honoraires prof. - voirie	3 500,00 \$
02.32000.525	Ent. Et Rép. - Véhicules - voirie	4 500,00 \$
02.32000.650	Vêtements, chaussures & Fournit	2 000,00 \$
02.32010.141	Salaire - tonte gazon	10 000,00 \$
02.32010.200	Charges sociales - tonte gazon	3 500,00 \$
02.32010.650	Vêtements, chaussures & fourniture	1 000,00 \$
02.33000.443	Contrat - enlèvement neige	17 048,00 \$

02.33000.643	Petits outils, fourn. Déneig	2 500,00 \$
02.34000.681	Éclairage des rues	20 000,00 \$
02.41220.522	Ent & rép. Bât. Approv. Eau Gascons	3 500,00 \$
02.41400.454	Formation & perf. - TEU - PD	2 800,00 \$
02.41400.650	Vêtements, chaussures & fourniture	1 400,00 \$
02.41400.649	Pièces & accessoires - TEU - PD	9 300,00 \$
02.41500.521	Ent & rép. Infr - réseau égout PD	1 300,00 \$
02.52000.963	Participation O.M.H	8 800,00 \$
02.69000.631	Essence et carburant diesel	1 900,00 \$
02.69100.200	Cot. Yeur - Aménagement paysager	1 000,00 \$
02.70140.522	Ent. & rép. - plage	1 100,00 \$
02.70140.523	Aire de plaisance - PDG	9 800,00 \$
02.70140.529	Ent et rép. - quai	12 500,00 \$
02.70150.522	Ent. & rép. - Parc inter	4 100,00 \$
02.70150.681	Électricité - Parc inter	1 500,00 \$
02.70173.523	Entretien trampoline	1 300,00 \$
02.70250.681	Électricité - Église anglicane	500,00 \$

225 363,00 \$

	Crédit	
02.13000.321	Frais de poste - administration	(3 000,00) \$
02.13000.522	Ent. Et rep. - Édifice municipal	(9 840,00) \$
02.13000.527	Ent. Et rep. - ameublement adm	(2 000,00) \$
02.13000.670	Fournitures de bureau	(7 000,00) \$
02.16100.411	Services classement archives	(3 000,00) \$
02.22000.289	Assurances AAC. Pompiers	(627,00) \$
02.22000.726	Équipement - Caserne incendie	(2 000,00) \$
02.22020.521	Ent. Et rép. Bornes fontaines	(6 445,00) \$
02.32000.649	Signalisation - Travaux voirie	(1 000,00) \$
02.32000.141	Salaire - voirie	(9 500,00) \$
02.32000.200	Cot. Employeur - voirie	(3 500,00) \$
02.32000.522	Ent. Rép. - Garage municipal	(3 500,00) \$
02.32010.526	Ent.-Mach., outl. Et équip	(1 000,00) \$
02.41220.681	Électricité - approv. Eau Gascons	(1 000,00) \$
02.41400.522	Ent & rép. Bât. - T.E.U. - P-D	(2 000,00) \$
02.41500.526	Ent et Rep machin égout	(1 300,00) \$
02.70120.499	Conciergerie- centre multi	(11 000,00) \$
02.70125.522	Ent et rép - vieux couvent	(1 500,00) \$
02.70130.522	Ent. Et rep. - Aréna	(5 000,00) \$
02.70100.340	Publicité et information - dlct	(2 000,00) \$
02.70150.722	Arbres et arbustes	(15 000,00) \$
02.70160.522	Entretien - ruisseau Chapados	(1 237,00) \$
02.70160.620	Promenade - quai ruisseau Chapados	(364,00) \$
02.70170.522	Entretien - Parc Colborne	(2 400,00) \$
02.70170.642	Structure de jeux	(3 150,00) \$
02.70173.522	Ent. Et rép. - Espace culturel	(2 000,00) \$
02.70173.726	Équipement - espace culturel	(1 000,00) \$
02.70190.521	Parc de la Prée	(1 000,00) \$
02.70190.970	Organismes loisirs & culture	(3 000,00) \$
02.70193.499	Dépenses du carnaval	(4 000,00) \$
02.70100.340	Publicité et information	(3 000,00) \$
02.70100.429	Licences et permis	(500,00) \$
02.70221.499	Fête nationale	(12 000,00) \$
02.70222.499	Évènement mc - DLCT	(34 000,00) \$
02.70223.499	Évènement open G - dlct	(42 000,00) \$
02.70121.522	Ent. Et rép. - salle comm.	(24 500,00) \$

(225 363,00) \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-313

21. AFFECTATION DE DÉPENSES AU SURPLUS ACCUMULÉ

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons affecte les natures de dépenses et revenus suivantes au surplus accumulé :

- 02-13000-522 - Peinture F. Bourque pour la peinture extérieure de la Maison LeGrand pour un montant total de 35 630.65 \$
- 01-37290-000 - Subvention Covid-19 comptabilisée en 2020 mais prévue au budget 2021 au montant de 34 973 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-314

22. AFFECTATION DE DÉPENSES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons affecte les dépenses suivantes à même le Fonds de développement :

- 02-52000-422 - Projet immeuble 24 logements pour un montant total de 25 641.86 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-315

23. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2021

Considérant que par sa résolution 2020-12-404, le conseil a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'endroit où aura lieu lesdites séances;

Considérant que le conseil souhaite modifier les lieux établis pour la tenue de ses séances et ce, en tenant compte du respect des mesures sanitaires;

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu :

Que les séances suivantes se sont tenues à huis clos :

Lundi, 18 janvier 2021 lundi, 8 février 2021
Lundi, 8 mars 2021

Et que les séances suivantes se tiennent à compter de 19h00 à la **salle communautaire de la Maison LeGrand;**

Lundi, 12 avril 2021 Lundi, 10 mai 2021
Lundi, 14 juin 2021 Lundi, 12 juillet 2021
Lundi, 9 août 2021 Lundi, 13 septembre 2021
Lundi, 4 octobre 2021 Lundi, 15 novembre 2021
Lundi, 13 décembre 2021

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Par le fait même, la résolution 2020-12-404 sera modifiée en conséquence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-316

24. FINANCEMENT TEMPORAIRE – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS / RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-05 DE 2 215 000\$

CONSIDÉRANT QU'un financement temporaire est nécessaire pour les travaux de resurfaçage des routes Benwell, Gérard D.-Lévesque, Clemville, Anse McInnis, de la Carrière, de la Passerelle, Morin Sud, Loïselle, de la rue Morin Nord et la Desserte

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait affaires avec la Caisse Populaire Desjardins du Centre Sud Gaspésien

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2021-05 décrétant une dépense de 2 215 000\$ et un emprunt de 2 215 000\$ pour des travaux de resurfaçage des routes Benwell, Gérard D.-Lévesque, Clemville, Anse McInnis, de la Carrière, de la Passerelle, Morin sud, Loisselle, de la rue Morin Nord et la Desserte.

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2021-05 a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale à faire une demande pour l'obtention d'un financement temporaire avec la Caisse Populaire Desjardins Centre Sud Gaspésien au montant de 2 215 000\$ et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

25. SUIVI DU COMITÉ MADA

Les élues, responsables du dossier MADA font part qu'il n'y a pas eu de récentes réunions du comité.

2021-09-317

26. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet soutien;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- Estimation détaillée des coûts des travaux;

ATTENDU QUE la chargée de projet de la municipalité, Madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

27. AFFAIRES NOUVELLES

2021-09-318

A) ROUTES MUNICIPALES ET FORESTIÈRES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu unanimement que le directeur des travaux publics fasse la tournée des routes municipales et forestières (jusqu'à la limite de ces dernières) et que ce dernier y apporte les correctifs nécessaires. Il est également proposé que le directeur des travaux publics corrige le problème de l'écoulement des eaux dans l'entrée du 245, route de la Rivière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-09-319

B) BÂTIMENT POUR PADDLE-BOARD

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède au paiement de la facture de Construction MTR Lévesque Inc. au montant de 23 400\$, avant taxes pour la construction d'un bâtiment pour paddle-board (résolution 2020-08-259) dont une retenue de 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question ou commentaire n'ont été acheminés au conseil.

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2021-09-321

29. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 20 h 05.

Henri Grenier, maire

Marie-Pierre Cyr, directrice générale

